



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

Le pouvoir adjudicateur : Ville de Lille

VILLE DE LILLE
Hôtel de Ville
Place Augustin Laurent
BP 667
59033 Lille cédex
Téléphone: 03.20.49.57.65
Télécopie: 03.20.49.54.60
Courriel: aturpin@mairie-lille.fr

CCTP numéro : 09S0226 du 21-07-2009

**établi en application du Code des Marchés publics - Décret n°2006-975 du 1er août 2006,
relatif à :**

**Affaire n°: 09S0226 - AMO: accompagnement de la Ville de Lille pour l'introduction de 50%
de produits issus d'agriculture biologique dans la restauration.**

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée en application de l'(des) article 26-II-2 du Code des Marchés Publics.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
1.1. LA VILLE DE LILLE ET SES ENGAGEMENTS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	3
1.1.1. <i>L'agenda 21 et les engagements de la ville, ville exemplaire et incitatrice</i>	3
1.1.2. <i>La démarche d'Economie Sociale et Solidaire</i>	3
1.1.3. <i>La démarche Santé - Alimentation</i>	4
1.1.4. <i>La démarche d'achats responsables</i>	4
1.2. LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2001 DANS L'ALIMENTATION ET LE BIO	5
1.3. LE MARCHÉ DE DENRÉES ALIMENTAIRES À LA VILLE DE LILLE	6
1.3.1. <i>La fourniture de produits bio à la ville</i>	6
1.3.2. <i>Les objectifs de l'alimentation bio pour la Ville</i>	6
1.4. CONTEXTE TERRITORIAL	7
1.4.1. <i>Un positionnement régional en faveur des filières locales</i>	7
1.4.2. <i>Des acteurs engagés et en relation avec la ville</i>	7
2. OBJECTIF DE LA MISSION ET ÉTAT D'AVANCEMENT	7
2.1. OBJECTIF DE LA MISSION.....	7
2.2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET.....	8
2.2.1. <i>Actions réalisées : Préserver la visibilité du bio en 2008-2009</i>	8
2.2.2. <i>Actions à réaliser : Préparer une commande publique de produits bio performante et appropriée par l'ensemble des acteurs concernés</i>	8
3. DÉROULEMENT DE LA MISSION.....	9
3.1. PHASE 1 - ETUDE DE DÉFINITION DU PROJET 50% BIO ET PROPOSITION DE SCÉNARIOS.....	9
3.1.1. <i>Etude de définition du projet</i>	9
3.1.2. <i>Proposition de scénarios.....</i>	10
3.2. PHASE 2 - DÉCLINAISON DU SCÉNARIO CHOISI PAR LA VILLE	10
3.2.1. <i>Préparation du marché de denrées alimentaires et rédaction du cahier des charges</i>	10
3.2.2. <i>Proposition de méthodologie opérationnelle.....</i>	10
3.2.3. <i>Accompagnement lors de l'Analyse des offres du prochain marché.....</i>	11
3.3. PHASE 3 - SOURCING FOURNISSEURS ET OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION	11
3.3.1. <i>Sourcing fournisseurs</i>	11
3.3.2. <i>Outils d'aide à la décision</i>	11
4. CADRE DE LA CONSULTATION	11
4.1. PÉRIODE DE RÉALISATION	11
4.2. COMPÉTENCES REQUISES.....	11
4.3. SUIVI DE LA MISSION CONFIEE.....	12
4.3.1. <i>Conditions d'exécution de la mission.....</i>	12
4.3.2. <i>Pilotage projet.....</i>	12
4.3.3. <i>Réunions</i>	13
4.3.4. <i>Livrables attendus.....</i>	14
4.4. CALENDRIER DE LA MISSION	14
5. ANNEXE.....	15
5.1. ANNEXE 1	15
5.2. ANNEXE 2	16

1. Contexte

1.1. La Ville de Lille et ses engagements pour un développement durable...

1.1.1. L'agenda 21 et les engagements de la ville, ville exemplaire et incitatrice

En adoptant son agenda 21 en 2000, la Ville de Lille a été l'une des premières de France à s'engager pleinement dans le développement durable. A Lille, le développement durable n'existe pas sans ses dimensions culturelle et sociale : les populations modestes sont plus exposées aux conséquences sanitaires des pollutions et des nuisances et aux effets de la hausse inexorable des prix de l'énergie et du pétrole.

Plus de 180 projets déclinés en plus de 500 actions ont été réalisés autour de six thèmes stratégiques : Une culture partagée, Aménager la Ville, Gérer et préserver la ville, une Ville solidaire et Une ville ouverte sur le monde.

Le bilan de l'Agenda 21 2000-2007 révèle plusieurs enseignements importants pour la définition d'un nouveau plan d'actions en faveur du développement durable :

- Impliquer ceux que le développement durable mobilise peu et qui devraient être les premiers bénéficiaires : les familles modestes, les jeunes et les salariés sont des publics prioritaires des actions
- Orienter l'action sur des réponses concrètes qui complètent, de manière constructive, les campagnes de sensibilisation organisées à Lille et qui vont se poursuivre, notamment par le biais de nombreux rendez-vous annuels
- Renforcer l'exemplarité de la Ville et fédérer les acteurs dans une dynamique territoriale et co-construite de développement durable

Le nouvel agenda 21, en cours de préparation, s'appuie sur le programme municipal pour mettre en exergue le contenu développement durable des engagements pris par Madame le Maire.

Ce plan d'action se compose de cinq axes :

1. **Modes de production et de consommation** : Achats responsables, Réutilisation et réparation, Dématérialisation et réduction des déchets à la source, Bouclage des flux de matière, Déconstruction sélective et chantiers qualité, Nouvelles filières et métiers du développement durable...
2. **Politique énergétique – Plan Climat** : Construction, réhabilitation et maintenance du patrimoine municipal, Construction et réhabilitation des logements, Développement des énergies renouvelables / Plan Solaire, Sensibilisation, Lutte contre la précarité énergétique, Planification énergétique et gestion des réseaux...
3. **Développement des éco-quartiers et de l'habitat durable** : Planification urbaine – Ville Durable – Plan Bleu – Plan Vert, Programmation urbaine Quartiers, Programmation urbaine Ilots, Réhabilitation et construction de l'Habitat, Accompagnement des projets et Maison de l'habitat durable...
4. **Culture partagée du développement durable** : Agenda 21 de la Culture, Eco-événements, Education au développement durable, Gouvernance de l'agenda 21 local...
5. **Santé et développement durable** : Ville, Habitat et Santé, Consommation et Santé, Démocratie sanitaire et participation des habitants, Entreprise, production, travail et santé, Coopération décentralisée et santé...

1.1.2. La démarche d'Economie Sociale et Solidaire

La Ville de Lille est engagée depuis 2001 dans le développement de l'économie sociale et solidaire. En partenariat avec plus de 150 acteurs associatifs, le Plan Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PLDESS) a été mis en œuvre autour de quatre axes :

- **Consommer et produire Autrement** : la création de richesses est la raison d'être de toute économie. L'Economie Sociale et Solidaire vise tant la viabilité économique que la rentabilité environnementale et sociale. Elle promeut les filières courtes de distribution, favorise la prise en compte de critères éthiques et environnementaux dans l'acte de consommation (agriculture biologique, commerce équitable...)
- **Financer et Epargner Autrement** : l'argent est le nerf de la guerre. L'Economie Sociale et Solidaire

permet à chacun de donner un sens à son épargne. Les financements éthiques contribuent à faire émerger ou développer des activités.

- **Entreprendre et Accompagner Autrement** : L'innovation est source de développement économique. L'Economie Sociale et Solidaire encourage la création d'entreprises et privilégie une gestion humaine des ressources.
- **Echanger Autrement** : Toute action économique révèle des implications sociales. La finalité de l'échange pour les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire ne se mesure pas seulement en monnaie marchande, mais aussi en temps à donner et à recevoir, en savoirs ou en liens sociaux à partager.

Les projets soutenus interviennent dans plusieurs secteurs de la vie collective : finances, insertion, habitat, loisirs, services aux personnes, commerce équitable, aide à la création d'activité.

En lien avec sa démarche d'achats responsables, la Ville de Lille inscrit autant que faire se peut des clauses éthiques et d'insertion dans ses marchés.

1.1.3. La démarche Santé - Alimentation

Suite au lancement du Programme National Nutrition Santé PNNS en 2001, la Ville de Lille s'est engagée sur des actions concrètes et visibles pour réduire le risque de maladies et optimiser l'état de santé et la qualité de vie, à tous les âges, tout en améliorant l'état nutritionnel des publics visés :

- Développer la curiosité et l'éveil aux goûts des enfants et de leurs parents
- Faire acquérir aux enfants et à leurs parents les principes d'une alimentation équilibrée
- Sensibiliser les enfants et les parents à la pratique d'une activité physique régulière pour un bien être physique
- Initier les enfants et leurs parents à une démarche éco-citoyenne en lien avec l'alimentation
- Améliorer la prise en charge vers le soin des enfants ou des familles en obésité

Plusieurs actions ont déjà été entreprises :

- Actions auprès des enfants dans certaines écoles de la ville sur l'éducation alimentaire durant le temps scolaire et périscolaire ; déploiement à toutes les écoles de la ville en cours
- Formations Alimentation aux personnels de l'ensemble des directions accueillant du public pour une meilleure cohérence des actions et des messages destinés aux habitants. Près de 200 personnes ont reçu à ce jour cette formation.
- Actions de sensibilisation dans les quartiers dans le cadre des commissions santé ou par le biais direct des associations
- Adhésion en 2008 à la charte des « villes actives du Programme National Nutrition Santé » pour valoriser, à l'échelle communale et nationale, le travail réalisé et à venir en matière de prévention nutritionnelle

Dans une perspective à court terme, la ville de Lille souhaite s'inscrire dans une démarche de prévention de l'obésité infantile par le biais du programme EPODE et l'expérimenter sur deux quartiers durant cinq ans mais aussi élaborer une charte commune autour de la promotion de l'alimentation saine et équilibrée et de l'activité physique.

1.1.4. La démarche d'achats responsables

Depuis son engagement pour l'agenda 21 local, la Ville de Lille met en œuvre une politique d'achats publics responsables. Elle s'est notamment engagée dès 2001 en faveur d'une consommation éthique et d'une fourniture en bois issus des forêts primaires gérées durablement.

Cette démarche, qui mobilise plusieurs délégations thématiques (Achats, Marchés Publics, Développement Durable, Solidarité Internationale, Economie Sociale et Solidaire...), concrétise l'exemplarité de la Ville en terme de développement durable, démontre que l'achat responsable contribue à la rationalisation des achats, génère des économies et s'articule autour de quatre objectifs :

1. Favoriser la prise en compte des besoins de la Ville et de ses habitants, en amont de l'achat d'un produit pour contribuer à l'amélioration de la qualité du service public
2. Réduire l'empreinte écologique, protéger la santé, favoriser l'insertion, le respect des conditions de travail, la traçabilité des produits, le commerce équitable et interdire le travail des enfants
3. Gérer efficacement les deniers publics en introduisant la notion de coût global
4. Faire évoluer l'offre en favorisant les produits et les services plus respectueux de leurs impacts

sociaux et environnementaux : l'effet levier potentiel est très important puisqu'en 2006 les achats de l'Etat et des collectivités territoriales françaises sont estimés à 168,1 milliards d'euros, soit environ 9,4 % du PIB en français. L'ensemble des collectivités européennes représente environ 15% du PIB européen

Depuis 2001, la Ville de Lille a intégré des critères de développement durable (environnementaux et sociaux) dans plus de 80 marchés : Bois, peintures, papier, produits d'hygiène et d'entretien, éclairage public, produits phytosanitaires, jouets, vêtement de travail, alimentation...

Le bilan / perspectives en cours de finalisation prévoit d'adopter prochainement une stratégie d'achats responsables visant la systématisation d'introduction de critères de développement durable et l'exigence croissante et continue de performance de Développement Durable autour de trois axes :

- Formation et sensibilisation
- Communication et promotion
- Critères de développement durable dans les marchés de la ville

Le marché des fournitures de denrées alimentaires est considéré comme parmi les marchés prioritaires de la Ville de Lille au regard des impacts sur la santé, sur la sensibilisation et l'accessibilité pour une alimentation de qualité pour tous, sur l'évolution des pratiques agricoles, sur la réduction des gaz à effet de serre de la production des produits, la réduction des gaspillages...

Ce marché s'intègre d'ailleurs dans un contexte régional visant à soutenir la reconversion des surfaces agricoles utiles vers une certification bio.

1.2. Les actions réalisées depuis 2001 dans l'alimentation et le bio

La ville a mené et animé plusieurs actions autour de l'alimentation, la bio et la santé :

Type d'action	Titre	Description
Sensibilisation	Initiation /découverte	Découvrir le goût des aliments pour les enfants et leurs parents, découvrir une alimentation équilibrée, réaliser une activité physique, découvrir les gestes éco-citoyens, développer les soins pour les enfants en surcharge pondérale, sensibilisation des enfants à la cantine...
	Campagne d'année thématique alimentation - 2003/2004	Informar, faire réfléchir, faire réagir, faire émerger les initiatives locales remarquables auprès des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises)
	Evénements	Semaine Fraich'attitude, Semaine du développement durable, Festival des Futurs Viabes (expositions portant un autre regard sur les produits et présentation de solutions concrètes, projection/débat...)
Soutien des acteurs	Appel à initiatives et labellisation des acteurs	Valorisation d'acteurs du territoire porteurs d'initiatives ou d'une démarche exemplaire ou innovante pour des modes de production et de consommation responsables, pour la réduction des déchets à la source, l'éducation au développement durable, la prise en compte des inégalités sociales et écologiques, etc.
	Réalisation et diffusion d'un livret bonnes pratiques valorisant les acteurs labellisés :	Livret Campagne « Alimentation » 2003/2004 Livret Campagne « Agir ensemble pour une ville durable et solidaire » 2008
	Projet « agriculture biologique et appels d'offre » dans le cadre du PLDESS2 – axe « échanger autrement »	Etat des lieux des contraintes juridiques, techniques, organisationnelles pour faciliter la concrétisation des volontés de développement de la commande publique « bio » Identification de pistes d'amélioration : approche par

		filières, planification à long terme, organisation d'un dialogue permanent, formation, amélioration de l'allotissement...
Projets de structuration	COMENIUS	Sensibilisation au développement durable et à l'alimentation auprès des enfants des écoles primaires de Viala...
	Plan Alimentation Enfance-Famille	Développement ou renforcement des actions de proximité visant à promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique régulière auprès du public enfance – famille sur le territoire Lillois
Promotion	Adhésion de la ville à la charte des villes actives du Programme National Nutrition Santé	Valorisation, à l'échelle communale et nationale, du travail réalisé et à venir par la Ville auprès des habitants et des agents en matière de prévention nutritionnelle

1.3. Le marché de denrées alimentaires à la ville de Lille

1.3.1. La fourniture de produits bio à la ville

Depuis 2001, la ville de Lille se fournit en produits bio ponctuellement :

- Restauration scolaire (4 repas dans le cadre de la semaine du bio), voir annexes 1 et 2
- Restauration municipale (quelques produits bio par semaine) avec quelques marchés infructueux
- Traiteur dans le cadre des réceptions de la Ville (1 traiteur bio)
- Distribution de sandwiches et boissons bio lors de manifestations

La ville de Lille vient de renouveler son marché de denrées alimentaires conventionnelles en regroupant plusieurs établissements : Restauration scolaire, Crèche, Restaurant Municipal et CCAS.

Une exigence en produit bio est maintenu au travers de 7 lots sur la base d'un repas par trimestre pour la restauration scolaire : légumes surgelés, volaille fraîche ou surgelée, légumes frais 4^{ème} gamme, légumes et fruits frais, produits laitiers, épicerie, charcuterie fraîche. Le budget des lots bio représentent environ 0,5% du budget global.

Ce marché est renouvelable tous les ans, à chaque date anniversaire, afin de se laisser l'opportunité de mettre fin au marché ou de diminuer les quantités commandées (lot par lot) à la demande de la ville, pour substituer des produits classiques par des produits issus de l'agriculture biologique.

1.3.2. Les objectifs de l'alimentation bio pour la Ville

Le Maire de Lille a renouvelé, lors du Conseil Municipal du 23 juin 2008, ses objectifs de diviser par deux le prix du ticket de cantine pour les familles et d'approvisionner les cantines scolaires avec 50% de produits issus de l'agriculture biologique. Elle souhaite renouveler le marché de fournitures de denrées alimentaires dès sa première date anniversaire pour intégrer une demande progressive en produit bio.

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de repenser l'approche actuelle de promotion de l'alimentation bio par des repas labellisés AB, génératrice de surcoûts, pour s'engager sur la voie de filières issues de l'agriculture biologique (ex : 100% de pommes bio...) et de menus adaptés à la saisonnalité.

Cette organisation, qui concerne tous les maillons décisionnels et opérationnels de la restauration scolaire, est porteuse d'économies financières par rapport au marché actuel des denrées alimentaires.

Au travers de ce marché, la ville de Lille souhaite prendre en compte plusieurs objectifs :

Sanitaire

- Encourager une alimentation saine et de saison (enjeu d'éducation nutritionnelle), à un coût maîtrisé, dans un contexte d'augmentation du prix des denrées alimentaires conventionnelles
- Anticiper les réglementations européennes et réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques qui entraînent une pollution locale des sols et des nappes phréatiques, augmentent les coûts de la

ressource en eau et génèrent des effets néfastes sur la santé humaine (ingestion d'un kilo par an et par habitant de pesticides)

Soutien des filières

- Développer les surfaces régionales en agriculture biologique et participer au soutien à la reconversion des agriculteurs conventionnels, en lien avec le Conseil Régional

Achats de denrées alimentaires de qualité biologique

- Mettre en place des appels d'offres qui correspondent aux capacités et à la structuration actuelle des filières biologiques locales, nationales, voire européennes

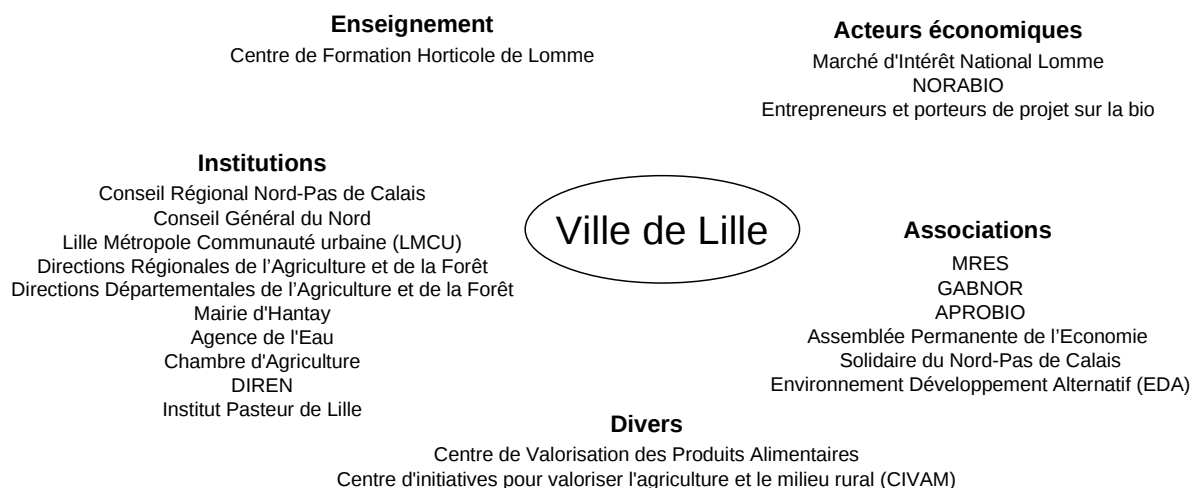
1.4. Contexte territorial

1.4.1. Un positionnement régional en faveur des filières locales

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et l'Agence de l'Eau préparent une convention permettant de renforcer la politique de protection des champs captants. Ce projet prévoit notamment le passage de 3 500 hectares à 35 000 hectares de Surfaces Agricoles Utiles en Région, réservées à l'agriculture biologique avec une priorité pour le secteur de l'agglomération lilloise, LMCU.

1.4.2. Des acteurs engagés et en relation avec la ville

Les différents projets et actions portés ou animés par la Ville de Lille ont permis d'identifier des acteurs engagés sur la thématique :



2. Objectif de la mission et état d'avancement

2.1. Objectif de la mission

La Ville de Lille coordonne la mise en œuvre du projet d'alimentation bio inscrit à son programme municipal.

Le prestataire se verra confier la mission suivante :

Accompagner la Ville de Lille dans le cadre de la préparation du prochain marché de denrées alimentaires dont l'objectif est d'atteindre à terme 50% de bio.

Le candidat proposera des pistes de propositions et de travail suivant la mission confiée, détaillée ci-dessous, dans une note méthodologique à remettre avec son offre. Cette note méthodologique permettra au jury collégial d'apprécier les compétences et expériences du candidat.

Le prestataire accompagnera la Ville de Lille pour identifier la meilleure démarche à adopter pour atteindre les objectifs fixés ci-dessus suivant les cinq axes :

- Phase 1 - Réaliser une étude de définition du projet 50% Bio et proposer un ou des scénarios possibles

- Phase 2 - Décliner le scénario retenu par la ville en cahier des charges pour le prochain marché de denrées alimentaires et en méthodologie pour la Ville (formation, communication, mobilisation filières...)
- Phase 3 - Réaliser un sourcing fournisseurs locaux, nationaux et transfrontaliers

Le prestataire maîtrisera les problématiques prises en compte, le fonctionnement et la réglementation propres à la restauration hors domicile et aux collectivités locales tel que le Code des Marchés Publics. Il possédera les compétences, les méthodes et les outils pour faciliter la mobilisation des acteurs concernés, développer des partenariats avec les acteurs locaux, préparer les choix stratégiques et mettre en œuvre une conduite de changement vers une alimentation durable de qualité. Il justifiera ses compétences dans la note méthodologique fournie dans son offre.

La Ville par le biais de la Direction Développement Durable et Environnement est associée à chaque étape de la mission. Le prestataire devra travailler en complémentarité avec les services de la ville et les acteurs extérieurs associés.

Le prestataire sera directement impliqués dans l'avancement du projet et favorisera la coproduction et le travail en transversalité avec les services de la Ville. Il apportera pro-activité, savoir-faire, méthodes et outils pour faciliter la réussite du projet.

Le prestataire saura aussi être véritable force de proposition et de conseil stratégique.

2.2. Etat d'avancement du projet

2.2.1. Actions réalisées : Préserver la visibilité du bio en 2008-2009

a) Dans le cadre du marché denrées alimentaires renouvelé en 2008

- Renouvellement du marché de denrées alimentaires renouvelable tous les ans avec 7 lots « produits bio » identiques à ceux utilisés jusqu'alors, pour maintenir l'organisation de repas bio dans l'attente de la notification d'un marché plus global visant les 50%
- Mise en place d'un groupe de travail « 50% bio » et « filière »
- Etude de préfiguration en lien avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, dans le cadre de la formation professionnalisante, consacrée aux Politiques territoriales de développement durable. Groupe de travail de 5 étudiants de 5^{ème} année.

2.2.2. Actions à réaliser : Préparer une commande publique de produits bio performante et appropriée par l'ensemble des acteurs concernés

b) Préparation d'un marché public faisant converger l'offre et la demande

- Réaliser l'inventaire des capacités productives actuelles et à venir de la Région Nord Pas-de-Calais et transfrontalière, concernant les produits agricoles et les produits transformés
- Identifier les produits à introduire tenant compte de leurs caractéristiques et de la saisonnalité, le type d'introduction (% d'introduction, fréquence), la maîtrise des coûts matière et le respect de l'équilibre nutritionnel, le type d'allotissement, la planification de l'approvisionnement.
- Réfléchir sur le système d'évolution des prix à adopter (coût moyen pondéré, coefficient de rabais, référence pour cotation comme Rungis ou Lomme...)
- Réfléchir sur la communication à réaliser autour des actions autour de la Bio avant et durant l'exécution du marché pour faciliter l'accueil des produits bio et la réussite du projet
- Réfléchir sur les filières de transformation à développer pour répondre à la demande

c) Implication de la Ville de Lille dans le travail du Conseil Régional et de LMCU sur le développement de l'agriculture biologique, en lien avec l'agence de l'eau

- Identifier les sources potentielles de financement du travail de la ville sur l'approvisionnement en denrées issues de l'agriculture biologique
- Soutenir la démultiplication des achats publics de produits issus de l'agriculture biologique
- Diffuser l'information concernant la démarche de la Ville de Lille

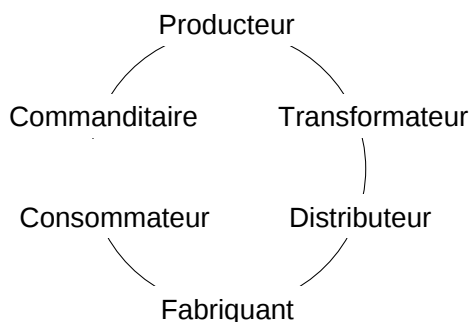
3. Déroulement de la mission

Les trois axes - non chronologiques - de la prestation ont pour objectifs d'accompagner la Ville de Lille dans sa démarche d'intégration de produit bio dans sa restauration :

3.1. Phase 1 - Etude de définition du projet 50% Bio et proposition de scénario(s)

3.1.1. Etude de définition du projet

En concertation avec les services de la ville et les acteurs associés, le prestataire réalisera une étude de définition du projet (appuyée par des entretiens et des rencontres avec les acteurs du territoire) sur l'ensemble de la chaîne alimentation :



A partir des besoins du marché de denrées alimentaires de la ville, cette étude permettra de réaliser un état des lieux détaillé en prenant en compte notamment :

- Contexte actuel sur le bio en France et en Europe
- Demande de la Ville
- Impact du projet de cuisine centrale sur le projet 50% Bio
- Capacité de l'offre régionale, nationale et transfrontalière belge actuelle et à venir, point en relation avec l'axe « Sourcing fournisseurs » plus bas
- Surfaces Agricoles Utiles nécessaires pour fournir les besoins de la ville
- Variables endogènes (organisation de la restauration à la ville, formation des agents, outils mis à disposition dans le cadre des codes des marchés, contraintes logistiques et financières, délais de commande, préparation/choix des repas, allotissement possible suivant offres locales...) impactant le projet
- Variables exogènes (capacités de production locale actuelle, à venir et possible à moyen terme, soutien des acteurs, nécessité de volume pour les producteurs, régularité dans la demande, délai de production, aléas climatiques...) impactant le projet
- Contraintes pesant sur les acteurs concernés et les opportunités de développement sur le territoire pour proposer des scénarios réalisables comme les outils de maîtrise foncière à la disposition des collectivités territoriales pour faciliter l'accès des agriculteurs bio au foncier agricole
- Cartographie des acteurs régionaux, nationaux et transfrontaliers incontournables pour atteindre les objectifs fixés
- Outils à disposition pour atteindre les objectifs : Labels/certificats existants et critères/exigences à retenir, réglementations (restauration collective, alimentation bio...), normes, comparaison des types de marchés envisageables, outils supplémentaires existants ou à créer pour faciliter l'aide à la décision de la Ville en choix de produits bio...
- Retours d'expériences existant au niveau national et européen si nécessaire

Le candidat pourra être mené à réaliser un audit organisationnel ou technique du mode de fabrication des repas dans les services de restauration de la ville.

3.1.2. Proposition de scénario(s)

Le prestataire s'appuiera sur cette étude approfondie pour proposer à la Ville de Lille un ou plusieurs scénarios possibles pour atteindre les objectifs fixés. Ces propositions permettront notamment de répondre aux problématiques suivantes à court, moyen et long terme selon les variables identifiées et les acteurs mobilisés :

- Plan d'action en interne et en externe à la ville et calendrier
- Programmation de la demande en produit bio de la Ville de Lille à prévoir et menus dans le respect des besoins nutritionnels des publics cible
- Coût du projet et des repas
- Types de marchés à réaliser et exigences à intégrer dans le/les marché(s)
- Conséquences et répercussions positives et négatives
- Répercussions sur le projet de cuisine centrale définitive
- Suivi et évaluation à adopter tout au long du projet
- Cadrage pour le plan de communication à adopter suivant les cibles (médias, familles, enseignants, agents de la ville, fournisseurs, agriculteurs, associations, institutions...)
- Cadrage pour le plan de mobilisation des filières locales, régionales, nationales et transfrontalières pour contribuer au développement de l'Agriculture Biologique dans la Région Nord-Pas de Calais
- Cadrage pour la sensibilisation et la formation des publics concernés (enfants, familles, enseignants, animateurs péri-scolaires, agents de la ville...)

D'autres thèmes pourront être abordés :

- Coût global et économies différées (coût santé, sécurité sociale, gestion des déchets, réduction du gaspillage...)
- Filières de valorisation des déchets (papier, carton, films plastiques, organiques...) et acteurs locaux sont susceptibles de participer à cette démarche et/ou de la soutenir

La Ville de Lille retiendra un des scénarios présenté par le prestataire pour être ensuite décliné.

3.2. Phase 2 - Déclinaison du scénario choisi par la ville

3.2.1. Préparation du marché de denrées alimentaires et rédaction du cahier des charges

Le prestataire devra proposer une déclinaison du scénario retenu par la Ville par différentes formulations et éléments techniques/administratifs à intégrer dans le Dossier de Consultation d'Entreprise du prochain marché de denrées alimentaires : Architecture du marché (mini/maxi, nombre de lots, variantes, options, critères de sélection, choix du candidat, mode de publicité...), principales exigences dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, Cahier des Clauses Administratives Particulières, pistes pour les Bordereaux de prix unitaires, questionnaires pour les candidats, note méthodologique de performance de développement durable, grilles d'analyse des offres...

Le prestataire devra solliciter les acteurs concernés pour s'assurer de la bonne cohérence entre la demande de la Ville et l'offre disponible sur le marché. Les services de la ville concernés seront associés à l'avancement de la rédaction de ces éléments.

3.2.2. Proposition de méthodologie opérationnelle

Le prestataire réalisera un guide méthodologique présentant les différentes actions opérationnelles à mettre en œuvre dans le fonctionnement de la ville et en cohérence avec les missions des acteurs extérieurs.

Il proposera notamment :

- Un plan d'actions opérationnel
- Un calendrier de travail du scénario retenu

- Un cadrage du plan de formation
- Un cadrage du plan de communication et de sensibilisation
- Un cadrage du plan de mobilisation des filières
- Un plan d'organisation interne pour les services de la ville

3.2.3. *Accompagnement lors de l'Analyse des offres du prochain marché*

Dans le cas, du lancement d'un marché « bio » en 2010, le prestataire participera à l'analyse des offres de ce marché en s'appuyant notamment sur les outils développés lors de cette mission, voir « 3.2.1. *Préparation du marché de denrées alimentaires et rédaction du cahier des charges* ».

L'étude de définition permettra de connaître la date de réalisation de cette action et devrait se dérouler après le mois de juin 2010.

3.3. Phase 3 - Sourcing fournisseurs et outils d'aide à la décision

3.3.1. *Sourcing fournisseurs*

En complément de l'état des lieux précisé plus haut, le prestataire réalisera un recensement des fournisseurs et des produits potentiels susceptibles de répondre à la demande de la ville en produits bio. Ce sourcing prendra en compte les acteurs locaux, régionaux, nationaux et transfrontaliers.

3.3.2. *Outils d'aide à la décision*

En complément du sourcing fournisseurs, le candidat proposera un outils d'aide à la décision permettant de connaître et choisir facilement les produits proposés et les conditions de fourniture : type et format de conditionnement, quantités disponibles, contraintes existantes, perspectives possibles, délai de livraison, spécificités particulières, points de vigilances et remarques éventuelles...

4. Cadre de la consultation

4.1. *Période de réalisation*

L'objectif d'introduction de 50% de produits bio dans la restauration devra être effectif au plus tard en fin de mandat municipal. Le temps nécessaire pour cette transition sera à prendre en compte dans le(s) scénario(s) proposé(s).

Le candidat proposera dans sa note méthodologique un calendrier de travail en cohérence avec le calendrier projet présenté plus bas.

4.2. *Compétences requises*

Le candidat retenu devra présenter des références significatives sur des travaux similaires d'assistance et d'accompagnement de collectivités.

Le candidat justifiera dans son offre les compétences de son équipe, son savoir-faire et ses références dans des domaines suivants :

- Intégration de produits biologiques dans la restauration scolaire
- Marchés publics et stratégie d'achats responsables
- Acteurs de l'agriculture biologique et mobilisation
- Education/sensibilisation au Développement Durable et à l'alimentation biologique
- Stratégie de développement des filières d'alimentation biologique
- Conduite de projet spécifique aux collectivités
- Méthodes et outils développés pour faciliter la mobilisation des acteurs concernés, développer des partenariats avec les acteurs locaux et préparer les choix stratégiques
- Conduite de changement et acculturation
- Développer des projets en coopérant avec les acteurs concernés par la problématique
- Capacités de mobilisation créatives autour du projet
- Capacités d'aide au développement d'activités économiques locales

Le candidat retenu devra également garantir la disponibilité des moyens humains et matériels nécessaires pour produire un travail de qualité dans les délais exigés. Il devra tenir compte d'une obligation de continuité de la mission tout au long de la réalisation de celle-ci quels que soient les aléas subis par la société ou de son équipe projet pour la mission.

Pour l'attribution de ce marché, la ville de Lille réunira un jury collégial afin d'examiner l'offre du candidat, comme précisé dans le règlement de consultation.

4.3. Suivi de la mission confiée

4.3.1. Conditions d'exécution de la mission

Le prestataire effectuera sa mission en coordination avec la Direction Développement Durable et Environnement, référent privilégié pour la mission. Le prestataire devra solliciter et travailler avec les directions de la ville à sa disposition et leurs partenaires sur ce projet et cités plus haut notamment avec le groupe technique du projet composé de plusieurs services de la Ville : Directions de la Restauration Scolaire, Achats, Marchés Publics, Santé, Economie Sociale et Solidaire.

En cas de co-traitance du marché entre plusieurs prestataires, ces derniers devront nommer un interlocuteur principal pour la Ville de Lille. La Ville de Lille ne sera pas tenue comme responsable en cas d'absence de communication entre les co-traitants et de retard pris sur l'avancement de la mission.

Le travail avec des partenaires externes pourra prendre la forme de rencontres, de réunions techniques, d'entretiens téléphoniques ou par courriels. Le prestataire devra tenir informée la Direction Développement Durable et Environnement à chaque contact et rencontre.

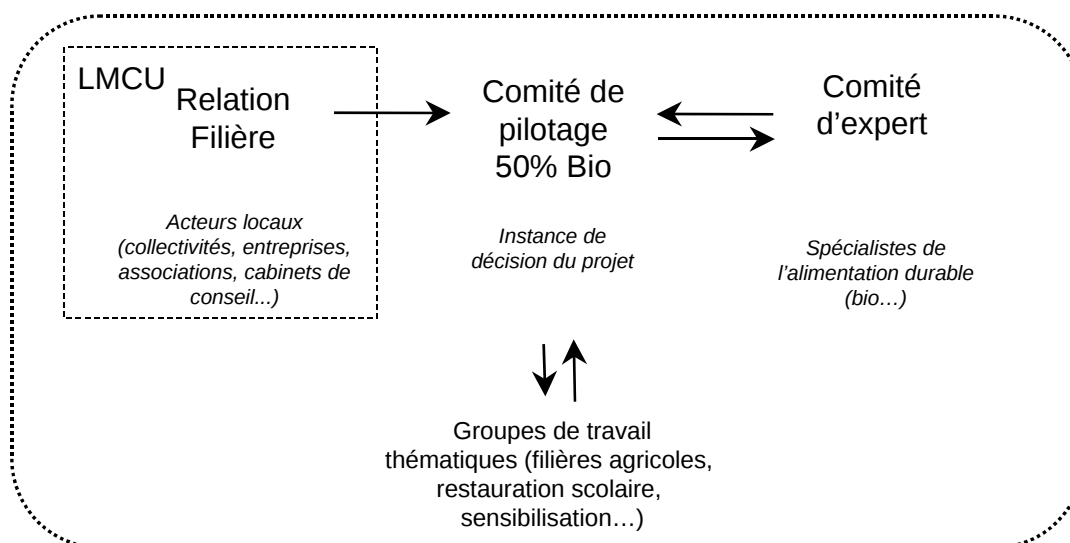
Les directions de la ville associées au projet seront à disposition du candidat retenu pour fournir les éléments d'informations disponible à la Ville comme :

- Les quantités distribuées mensuellement
- L'état du bio dans la Région Nord-Pas-de-Calais, mis à disposition par l'association APROBIO
- Liste des acteurs bio de la région recensés
- La liste des projets en cours ou à venir de la ville autour de l'alimentation, les produits bio, le développement durable, l'éducation et le péri-scolaire...

Dans le cadre de son offre, le prestataire devra informer des moyens humains qu'il mobilisera et la durée prévisionnelle de cette mobilisation pour justifier du montant de son offre.

4.3.2. Pilotage projet

Le pilotage décisionnel du projet est assuré par le Comité de pilotage :



Animation : Direction Développement Durable et Environnement
Accompagnement : Prestataire A.M.O.

Ce Comité de Pilotage est présidé par la Conseillère Municipale déléguée à la Santé et la Restauration Scolaire. Il réunit les principaux acteurs régionaux, nationaux ou transfrontaliers comme ceux cités « 1.4.2. Des acteurs engagés et en relation avec la ville ». Il a pour mission de valider les grandes décisions du projet et les propositions stratégiques du candidat retenu et de corriger le déroulement de la démarche si besoin.

Un premier Comité de Pilotage au mois de mai 2009 a permis de lancer le projet 50%Bio.

Le pilotage technique du projet est assurée par le groupe technique du projet : Directions de la Restauration Scolaire, Achats, Marchés Publiques, Santé, Economie Sociale et Solidaire, Développement Durable et Environnement.

4.3.3. Réunions

En début de mission, une première réunion de préparation permettra de définir précisément le plan d'actions et le calendrier de travail de l'étude sur la base de la note méthodologique remise par le candidat lors de son offre.

Le candidat retenu devra proposer une répartition des tâches entre lui et les services de la Mairie adaptés à l'exécution du marché dans les délais impartis. Des points sur l'avancement du projet seront réalisés par téléphone ou courriel hebdomadairement et régulièrement entre le prestataire et la Direction Développement Durable et Environnement.

d) Réunions techniques

Plusieurs réunions techniques avec le groupe technique du projet seront à prévoir pour suivre régulièrement l'avancement du projet et la bonne coordination avec les services de la ville. Ces réunions devront être programmées lors de la réunion préparatoire avec le candidat retenu et devront encadrer les comités de pilotage. Le prestataire présentera lors ces réunions techniques préparatoire de comité de pilotage les documents attendus et prévus dans le marché. Ces derniers devront être jugés satisfaisants et accessibles par le groupe technique du projet avant d'être présenté au comité de pilotage.

Le candidat retenu sera tenu de participer aux principales réunions techniques.

e) Comité de Pilotage

Le prestataire participera aux trois Comités de Pilotage :

- Lancement de l'étude (début octobre 2009)
- Présentation de l'étude de définition + scénarios / validation du scénario à retenir (décembre 2009)
- Présentation de la déclinaison du scénario et du sourcing fournisseurs (janvier-février 2010)

f) Groupes de travail

Des ateliers de travail seront organisés avec les services de la ville et les acteurs extérieurs suivant des volets thématiques (Alimentation/Repas, Filière/Logistique, Produits/Fabrication...) et les services de la ville concernés..

Le prestataire devra mettre en place et animer ces réunions thématiques réunissant les acteurs du projet concernés.

Des acteurs comme ceux cités « 1.4.2. Des acteurs engagés et en relation avec la ville » pourront être associés à un ou plusieurs ateliers de travail en tant que partenaire externe.

Le prestataire sera chargé de proposer un compte-rendu de chacune des réunions où sa présence est nécessaire, dans les jours suivants la réunion, pour valider les décisions et actions à mener dans les meilleurs délais. Le délai de livraison du compte-rendu ne devra pas excéder cinq jours ouvrables. Ce compte-rendu sera validé par la Direction Développement Durable et Environnement avant sa diffusion aux participants.

4.3.4. Livrables attendus

Les phases de la mission feront l'objet de restitutions écrites auprès du groupe technique et d'une validation par le comité de pilotage :

a) Phase 1 - Etude de définition du projet 50% Bio – rapport d'étape

Ce document intermédiaire permettra de présenter l'avancement de l'étude, les difficultés rencontrées, les actions correctrices envisageables au regard des objectifs fixés et la préfiguration du rapport final de l'étude + proposition de scénario(s).

b) Phase 1 - Etude de définition du projet 50% Bio et proposition de scénario(s) - rapport final

Ce document final présentera les résultats de l'étude de définition ainsi que les scénario(s) proposé(s).

c) Phase 2 – Tous les éléments rédactionnels nécessaires à la déclinaison du scénarios retenus dans le Dossier de Consultation Entreprise du prochain marché de denrées alimentaires (Lots, Bordereau de prix unitaires, cahier de clauses particulières, etc).

d) Phase 2 – Guide méthodologique opérationnel, selon le paragraphe 3.3.2.

e) Phase 3 – Rapport sourcing fournisseurs et outils d'aide à la décision

Le candidat devra remettre un support pratique et fonctionnel afin de faciliter l'accès et l'utilisation des services de la ville. Les réunions techniques permettront de définir avec le groupe technique projet le cadre de cet outil.

Remarques complémentaires :

Les rapports cités ci-dessus se présenteront sous la forme d'un rapport illustré au format numérique word (A4) et d'un diaporama synthétique de communication au format numérique powerpoint. Ces documents devront être remis sur un support CD.

Le candidat intégrera dans sa proposition de calendrier prévisionnel les dates de livraisons initiales. Ce calendrier pourra être revu entre les parties selon l'avancement du projet.

4.4. Calendrier de la mission

Tâches	Echéances
Lancement d'une AMO externe pour compléter l'étude de faisabilité et rédiger les clauses du marché	Juillet 2009
Notification de l'attributaire de l'AMO	Début octobre 2009
Contractualisation avec les acteurs essentiels de la démarche (Région, APROBIO, GABNOR, Agence de l'eau...)	Début 2010
Validation du scénario retenu	Fin 2009 – Début 2010
Finalisation de l'étude de faisabilité (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage externe)	Mars 2010 + analyse des offres
Lancement du nouveau marché denrée alimentaire (bio), sous réserve	Juin 2010
Notification du nouveau marché denrée alimentaire (bio), sous réserve	Décembre 2010

5. Annexe

5.1. Annexe 1

La restauration à la ville de Lille

En septembre 2008, la Ville de Lille a divisé par deux le tarif des repas pour les familles. Le coût d'un repas pour les familles varie selon le quotient familial de 0,50€ à 2,22€. La demande en repas a augmenté dès la rentrée de 18%.

La Ville de Lille gère 53 restaurants (46 sur Lille et 7 sur Hellemmes) et prépare environ 9000 repas par jour. Les écoles lilloises se regroupent autour de restaurants scolaires. 54 cuisiniers/ères sont répartis dans les cuisines décentralisées actuellement. La programmation des repas intègre les recommandations du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition(GEMRCN), voir annexe 2. Le coût global de la production d'un repas en restauration scolaire, variant entre 7 et 8 €, comprend notamment la main d'œuvre de fabrication des repas, la main d'œuvre d'animation lors des repas, la prise en charge de l'équipement, la fourniture de denrée alimentaire...

La Ville de Lille se fournit en produits au travers d'un marché de fournitures de denrées alimentaires (environ 2 millions d'euros par an) regroupant différents restaurants : restaurants scolaires, restaurant municipal, CCAS, Hellemmes, crèches.

Il existe déjà des aliments bio dans les menus des cantines scolaires (quinoa, boulgour, yaourts), ainsi que quatre repas annuels entièrement bio, dans le cadre de la semaine du bio. Les produits ne sont pas forcément issus de producteurs locaux. Le surcoût des repas 100% est estimé à plus de 40%.

Un projet de cuisine centrale pour 2012 est en cours de préparation. L'objectif de celui-ci consiste à rationaliser les coûts de la fabrication et la qualité des repas tout en modernisant les cuisines. A l'aide de 22 cuisiniers provenant des restaurants scolaires, elle pourra produire jusqu'à 12 000 repas par jour.

En 2009, l'ouverture de la cuisine centrale provisoire dans le quartier de Lille Sud (Barnum des postes) permet la transition vers la cuisine centrale définitive :

Date	Nombre de repas	Nombre d'écoles	Nombre rest. scolaires
Début février	1600	12	6
Début mars	3760	27	17
avril	4460	27 + CCAS	17 + CCAS (CHR)
Eté 2009	4960	+ de 30 + CCAS	19 + CCAS (CHR)

Les repas de la CCAS sont produits dans cette même cuisine.

La cuisine centrale provisoire dispose d'une capacité maximale de 5000 repas / jour.

Elle est dotée d'une légumerie d'une capacité limitée.

D'autres restaurants municipaux devront être associés à l'étude comme le restaurant municipal de l'hôtel de Ville et les cuisines de la petite enfance.

5.2. Annexe 2

Plan alimentaire crèches et scolaire

	1ère semaine		2ème semaine		3ème semaine		4ème semaine	
	Scolaire	Crèche	Scolaire	Crèche	Scolaire	Crèche	Scolaire	Crèche
Lundi	féculents-fromage		cuidité		cuidité			
	steak haché	steak haché	Oeuf	Oeuf	Plat protidique	jambon	porc	porc
	légumes	légumes-féculents	féculents	féculents	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes
							produit laitier	
	fruit	fruit	produit laitier	fruit	produit laitier	fruit	fruit	fruit
Mardi	crudités ou cuidité	crudités ou cuidité	crudités/ fromage	Crudités	Crudités/ fromage	Potage	crudités-fromage	Cuidités
	poisson	poisson	veau	veau	bœuf	bœuf	volaille	volaille
	féculents-légumes	féculents	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes
	crème dessert	fruit	fruit	fruit	fruit	fruit	produit laitier	fruit
Mercredi	crudités-fromage				Crudités		Crudités	crudités
	porc	porc	volaille	volaille	poisson	poisson	œuf	œuf
	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents	féculents	féculents-légumes	féculents-légumes
			fromage					
	fruit	fruit	fruit	fruit	crème dessert	fruit	produit laitier	fruit
Jeudi	crudités	Crudités	crudités ou cuidité	Potage	féculents ou cuidité	crudités	cuidités	Potage
	bœuf	bœuf	poisson	poisson	volaille	volaille	plat composé	plat composé
	féculents	féculents	féculents-légumes	féculents-légumes	légumes / féculents	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents
			produit laitier				produit laitier	
	produit laitier	fruit	produit sucré	fruit	produit laitier	fruit	fruit	fruit
Vendredi	crudités	Crudités-cuidités	crudités	crudités		Potage	Crudités + aliment protidique	Cuidités
	volaille	volaille	bœuf	bœuf	mouton	poisson	poisson	poisson
	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents-légumes	féculents	féculents	féculents-légumes	féculents-légumes
					fromage			
	produit laitier	fruit	produit laitier	fruit	fruit	fruit	produit sucré	fruit

